



**AVIS N°01/2025/AMI/DACM/UEMOA**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET  
DE CONSULTANTS EN VUE DE L'ALIGNEMENT DE LA GESTION DES  
RESSOURCES HUMAINES AU PLAN STRATEGIQUE « IMPACT 2030 » DE  
LA COMMISSION DE L'UEMOA**

Dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2025, la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine envisage la réalisation d'une étude relative à l'alignement de la gestion des ressources humaines au Plan Stratégique « IMPACT 2030 » de la Commission de l'UEMOA.

Trente (30) ans après sa création, l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est unanimement reconnue comme un modèle d'intégration en Afrique. Des fondements clés de l'intégration sont en place (monnaie commune, pacte de convergence, tarif extérieur commun, libre circulation et droit d'établissement). Cependant, face à de nouveaux défis (emplois des jeunes, crises sécuritaires, sanitaires et sociales), la Commission, Organe exécutif de l'UEMOA, doit constamment se remettre en question et se projeter sur l'avenir.

Dans ce contexte, la Commission de l'UEMOA a pris l'initiative de la formulation d'une Vision et d'un nouveau Plan Stratégique.

En croisant deux (02) déterminants majeurs de l'avenir de l'Union, l'engagement communautaire des États membres d'une part, et le niveau de transformation structurelle des économies de l'Union d'autre part, quatre (4) scenarii ont été envisagés pour l'Union à l'horizon 2040. Il s'agit de :

- le délabrement des lianes ;
- le fil du rasoir ;
- le vol des grues couronnées ;
- l'aigle majestueux.

La Commission de l'UEMOA, engagée pour l'horizon 2040 en faveur du scénario 3 : « **le Vol des grues couronnées** », pour lequel elle dispose des leviers d'action les plus directs et qui constituera une étape vers le scénario 4.

La vision qui lui est associée est déclinée comme suit : « L'UEMOA sera en 2040, un espace durablement paisible et prospère, dotée d'institutions fortes, catalyseur de l'intégration en Afrique de l'Ouest, ouvert sur l'Afrique, avec une position stratégique consolidée dans le monde ».

Dans cette vision, la Commission de l'UEMOA a adopté un Plan Stratégique 2030 conçu en cinq (05) axes qui se déclinent en onze (11) Programmes.

- Un (01) axe central avec trois (03) Programmes sectoriels, pour développer les écosystèmes de production qui seront le socle et les moteurs de croissance d'une UEMOA compétitive en 2040 ;
- Trois (03) axes supports pour appuyer le développement de ces écosystèmes : un axe « Infrastructures » (3 Programmes), un axe « Développement humain et citoyenneté » (1 Programme) et un axe « Fondements de l'intégration » (3 Programmes) et ;
- Un axe « Gouvernance institutionnelle ».

Au titre de ce dernier axe, la Commission devra se réformer dans le cadre d'un Plan de transformation de vingt-quatre (24) mois qui l'aidera à mettre à niveau son système d'information, à dynamiser sa gestion des ressources humaines (RH), à fluidifier son fonctionnement et à se repositionner comme le chef d'orchestre de politiques régionales à fort impact, impliquant étroitement le secteur privé régional.

De façon plus spécifique, la fonction « ressources humaines » devra mettre en œuvre les actions relatives à l'évolution de la politique de recrutement, de la politique de gestion des carrières, de la gestion de la performance (implémentation des contrats de performance des structures et réforme du cadre d'évaluation et système de rémunération). Elle doit en outre gérer le changement (ateliers, séminaires, cadre de travail, etc.), mettre à niveau le référentiel Ressources Humaines (fiche de poste, fichier de personnel...), mettre en place un plan de formation adapté aux collaborateurs et en lien avec les nouvelles orientations du Plan Stratégique et prendre des initiatives de renforcement de la cohésion interne (séminaires, team-building, etc.).

Pour mener à bien ces actions, la Commission envisage de sélectionner un cabinet de consultants spécialisés en Gestion des Ressources Humaines pour l'appuyer dans d'alignement de la gestion des Ressources Humaines au Plan Stratégique.

## ▪ OBJECTIFS DE LA MISSION

### ✓ Objectif général

L'objectif général de la mission est d'aligner la gestion des ressources humaines avec le Plan Stratégique "Impact 2030" de la Commission de l'UEMOA, en assurant une adéquation optimale entre les compétences et les besoins futurs de l'organisation, afin de garantir l'atteinte des objectifs fixés dans le Plan Stratégique.

### ✓ Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques visés sont les suivants :

- Mettre à jour les référentiels métiers, emplois et postes, ainsi que leurs différentes fiches et le référentiel des compétences, en lien avec le plan stratégique Impact 2030 de la Commission de l'UEMOA ;
  - Proposer un plan d'action détaillé des politiques et procédures en matière de gestion des ressources humaines afin de contribuer à la réalisation des objectifs du plan stratégique Impact 2030 de la Commission de l'UEMOA ;
  - Accompagner la Commission dans la mise en œuvre du plan de gestion du changement.
1. En vue de la constitution d'une liste restreinte et pour une demande de proposition ultérieure, le Président de la Commission de l'UEMOA invite les cabinets d'études à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.
  2. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
  3. L'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux règles et procédures définies par la réglementation en vigueur à la Commission de l'UEMOA notamment le Règlement d'exécution n° 001/2020/COM/UEMOA du 24 février 2020 relatif aux règles de passation, d'exécution, de réception et de règlement des marchés des organes de l'UEMOA des marchés des Organes de l'UEMOA.
  4. Les expressions d'intérêt en langue française portant la mention « Manifestations d'intérêt relative au recrutement d'un cabinet de consultant pour une étude relative à l'alignement de la gestion des ressources humaines au Plan Stratégique « IMPACT 2030 » de la Commission de l'UEMOA » doivent parvenir au plus tard **le mardi 04 mars 2025 à 9 heures 30 mn**, sous pli fermé en un original et deux (02) copies à l'adresse suivante :

**Commission de l'UEMOA**  
**380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO**  
**01 BP 543 Ouagadougou 01, Burkina Faso**  
**Tél. : (226) 50 31 88 73 à 76 - Fax : (226) 50 31 88 72**

L'ouverture des plis aura lieu le même jour au siège de la Commission de l'UEMOA à l'adresse ci-dessus.

1. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale du consultant, l'expérience spécifique et la connaissance de la région sur la base des critères ci-après :

<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Notes pondérées maximum</b>
<b>1 - « Expérience générale du Consultant »</b>	<b>30</b>
<b>2 - « Expérience spécifique du Consultant »</b>	<b>60</b>
<b>3- Connaissance de la région (pays de l'UEMOA)</b>	<b>10</b>
<b>Total des points</b>	<b>100</b>

2. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux :

**M. Brice SIB, Tél : 25 31 88 73 à 76 poste 88 71, Email : bsib @uemoa.int**

**M. Ouboté TCHAPO, Tél : 25 31 88 73 à 76 poste 88 92, Email : otchapo @ uemoa.int**

Pour le Commissaire chargé du Département  
des Services Administratifs et Financiers,  
et par délégation  
Le Directeur de Cabinet

  
**Lassana FOFANA**

